



## FLASH INFORMATION N°21 OCTOBRE 2022

**Voici un point presse de ce qui se lit sur le site [sempigny.com](http://sempigny.com) et la page facebook !**

### **SOINS INFIRMIERS A DOMICILE**

Nous souhaitons la bienvenue à Madame Charline GUIZOT-GANTOIS, infirmière libérale nouvellement installée sur la commune. **Vous pouvez la joindre au 06.32.56.40.44.**

### **AVANCEMENT DES PROJETS 2022 DE NOTRE COMMUNE**

A ce jour, la quasi-totalité des projets de l'année ont été réalisés sans encombre :

Rénovation de l'éclairage public – Consultation pour le recrutement du maître d'œuvre dans le cadre de la rénovation de la rue du Port – Rénovation des sols de la salle des fêtes – Réhabilitation et sécurisation du stade – Changement des menuiseries extérieures de la Mairie.

D'ici la fin de l'année, une vanne sera installée pour faire marrer le château d'eau et la canalisation d'Eau Potable sous le Pont de la Verse sera remplacée.

En ce qui concerne la rue du Port, l'inspection vidéo réalisée cette été n'a révélé aucune anomalie majeure du réseau d'assainissement, il n'y aura donc pas de travaux à prévoir dans ce domaine. 7 candidats ont répondu à l'appel d'offre pour la maîtrise d'œuvre. Après l'analyse, la commission fera son choix début novembre.

### **EMBELLISSEMENT DE NOTRE COMMUNE, L'AFFAIRE DE TOUS**

Outre la rénovation de la façade de mairie et des sols de la salle des fêtes, nous avons également un nouveau **terrain de tennis**, libre d'accès.

**Prenez en soin.**



#### **Le sport c'est la santé**

Notre verger partagé a donné ses premiers fruits. Vous trouverez de la verveine pour vos infusions dans tous les parterres, c'est le moment d'en profiter avant les gelées.



Nous vous invitons à participer à cet embellissement, en prenant **soin des trottoirs** jouxtant votre domicile. Pour les propriétaires de chiens, des distributeurs de sacs à déjections canines sont à votre disposition. **Respectons la tranquillité de nos voisins en veillant au bruit.** (Utiliser les outils thermiques aux heures autorisées)



**La civilité,  
on a tous  
à y gagner!**

Notre commune est nouvellement éclairée par **des LED à orientation verticale qui réduisent la pollution lumineuse**. Cette nouvelle technologie est doublement plus économe en énergie car l'intensité lumineuse est réduite à partir de 22h de 50% et cela jusqu'à 6h00 du matin.

Ces règles d'embellissement valent aussi pour vos travaux. **Entretien son bien contribue à la rénovation de la commune.**

**Néanmoins des règles d'urbanisme sont à respecter. En voici quelques rappels :**

Toute modification de l'aspect extérieur (menuiseries, toiture, enduit, peinture, clôture, panneaux solaires, isolation ...) ou toute création de surface inférieure à 20m<sup>2</sup> (agrandissement, abri de jardin, garage, chalet, carport, pergola, piscine ...) doit faire l'objet d'une **déclaration préalable (DP) auprès de la mairie**. Le CERFA 13703\*09 est téléchargeable sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R2028>



Toute création de surface supérieure ou égale à 20m<sup>2</sup> doit faire l'objet **d'un permis de construire (PC)**. Le CERFA 13406\*10 est téléchargeable sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R11637>

Les **DP ou les PC** peuvent être déposés en mairie ou transmis par mail à [urbanisme@sempigny.com](mailto:urbanisme@sempigny.com)

**Dans tous les cas, les travaux ne doivent pas débuter avant l'autorisation d'urbanisme.**

*En cas de constat de travaux réalisés sans autorisation, le propriétaire s'expose à des pénalités financières et juridiques.*



N'hésitez pas à prendre connaissance du **Plan Local d'Urbanisme** en mairie ou sur <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>.

**DES ACTIVITES DE PARTAGE !**

**La boîte à livres fonctionne très bien.  
Les échanges sont nombreux et variés.  
N'hésitez pas à vous arrêter.**



**ASSOCIATION : DU NOUVEAU À SEMPIGNY**

**Le club Photo « ARRET SUR IMAGE »  
débutera sa 1<sup>ère</sup> saison le 18 novembre à 18h30.**



**Divers ateliers seront proposés :**

*Prise en main de votre appareil, comment faire de belles photos avec votre réflex ou votre smartphone, retouche photo, sorties, rencontres avec des professionnels, discussion autour de photographes célèbres...*

*Les RV auront lieu les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> vendredis du mois, à 18h30 à la mairie de Sempigny.*

**DE L'INDIVIDUEL AU COLLECTIF – PENSEZ AU COVOITURAGE**

**Face aux difficultés d'approvisionnement en carburant, en ces temps difficiles où crise sociale et climatique se mêlent, pensez au covoiturage !**

**La plateforme de covoiturage proposée par Oise Mobilité permet de mettre en relation et de trouver des covoitureurs : <https://www.covoiturage-oise.fr>**



**POUR SUIVRE L'ACTUALITE DE NOTRE VILLAGE AU JOUR LE JOUR ET RETROUVER LE DÉTAIL DE CHAQUE ARTICLE :**

Connectez-vous :

Ou



Sur notre Site Internet : <http://sempigny.com>



sur <https://www.facebook.com/MunicipaliteSempigny/>

